

RAYMOND
TEA ROOM

LE PLUS MODERNE DE
MONTREAL

Plumet, vin, fruits, etc.
à la carte.
Spécialité de l'été: de tout
pour les fêtes et mariages.
N.B.—Agent vendeur pour l'Est
des biscuits Pige & Shaw.
500 ST-CATHERINE EST

L'AUTORITÉ

Déménagements
Transport de valises, etc.
**BROKERS'
CARTAGE CO.**
L. H. BOURGET, Prop.
792, RUE ST-ANDRE
MONTREAL
TELEPHONE EST 3478

Administration et rédaction :
162, St-Denis Tél. Est 893

Redde Caesari quae sunt Caesaris
Montréal, 12 juin 1915

Abonnement (Etranger: \$2.50 par année
Canada: \$2.00 par année)

Sir Lomer veut abolir le conseil

Les sans travail

A quel degré de décadence notre administration municipale est-elle tombée, pour que la classe ouvrière soit réduite à recourir au gouvernement fédéral pour trouver la solution d'un problème si clairement du domaine municipal que le chômage ?

Dans les conditions normales, l'administration fédérale entretient l'activité dans la vie économique du peuple en favorisant, par des mesures appropriées, la prospérité dans l'industrie agricole, les industries manufacturières et généralement dans tous les domaines du travail. Mais aux heures de crise, lorsque tout l'organisme économique traverse une période de dépression et que, dans toutes les villes, des milliers d'ouvriers réclament du travail et du pain, on ne conçoit pas d'intervention de l'Etat capable de répondre à l'urgence et à l'urgence des besoins dans l'universalité du pays. C'est alors que l'intervention directe et utile incombe par nécessité à l'administration provinciale pour une part, et aussi et surtout aux administrations municipales, chacune dans leur sphère propre.

Dans notre province, M. Gouin, depuis le commencement de la guerre, n'a pas eu une pensée pour les milliers de familles que la crise économique a réduites à la plus complète pénurie. Il est convenu que, du moment qu'il mange et dort bien, M. Gouin est indifférent à toutes les perturbations causées par la guerre.

Mais M. Gouin est le chef d'un gouvernement libéral. Et l'administration municipale est aux mains d'un maire libéral et de contrôleurs libéraux, à l'exception peut-être de M. McDonald, dont nous ne connaissons pas les opinions politiques.

Nous sommes donc profondément humiliés de constater que c'est un gouvernement conservateur qui, bien qu'il n'y soit pas moralement tenu, va se charger de venir au secours de nos concitoyens plongés dans la misère par le chômage, tandis que nos administrations libérales restent impossibles.

Si notre foi en la doctrine libérale n'était aussi robuste, ce spectacle ne suffirait-il pas à ébranler nos convictions ?

Mais nous ne sommes pas si aveugles partisans que nous refusons de reconnaître une bonne action, parce qu'elle est faite par nos adversaires.

Aussi n'hésions-nous pas à louer l'initiative du gouvernement d'Ottawa, qui vient d'annoncer officiellement un plan d'action a été élaboré par l'hon. M. Crothers, qui sera incessamment mis en oeuvre et qui procurera du travail à un grand nombre.

Nous ne doutons pas que ce plan, préparé avec soin par les hommes habiles comme il en est plusieurs dans le ministère fédéral, contribuera à améliorer sensiblement le sort de la classe ouvrière, de la masse du peuple. Et, pour son intervention bienfaisante à une heure aussi critique, libéraux comme conservateurs devront de la reconnaissance au gouvernement d'Ottawa.

S'il en résulte que de braves gens, attachés autant que nous aux principes du libéralisme, rompent leur allégeance, ce ne sera que justice, puisque le principe essentiel de la vie est la subsistance.

Mais de toutes ces défections que nous pouvons aisément prévoir, la responsabilité pesera toute entière sur M. Gouin, toujours endormi; sur l'administration municipale, où dominent les libéraux.

Jules MOREAU.

M. Thomas Coté bibliothécaire

Le ministre municipal des travaux publics songe vraiment à se retirer dans un gras fromage

Si invraisemblable que cela paraisse, il est avéré que M. Thomas Coté convoite le poste de bibliothécaire et que ses collègues du bureau de contrôle sont sur le point de se rendre à ses instances.

Aux dernières élections municipales, M. Coté est celui des candidats au bureau de contrôle qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Et, monté sur le faite, il aspire à descendre

parce qu'il admet qu'il n'est pas à la hauteur de la position où l'a élevé la confiance de ses concitoyens. Comme nous, les électeurs se sont mépris sur sa valeur: l'important département des travaux publics dont la direction lui a été attribuée, requiert des facultés que M. Coté ne possède pas: une expérience pratique des affaires, de la promptitude dans les décisions et de l'énergie dans l'exécution, et surtout une grande capacité de travail.

En matière de travaux publics, M. Coté manquait absolument de connaissances pratiques; dans l'exercice de sa charge, il a montré une continuelle incertitude, se laissant trop souvent guider par des influences extérieures, et maintes fois, il a manqué de la force nécessaire pour s'en tenir aux décisions prises. Quant à sa capacité au travail, elle est extrêmement minime, peut-être à cause de sa corpulence que nous ne voulons pas lui reprocher, mais aussi à cause du défaut d'entraînement, qui l'empêche de s'appliquer assidûment à une tâche.

Bref, M. Coté nous a profondément déçus, ainsi que tous ceux qui, ayant confiance en ses talents naturels, avaient favorisé ses ambitions.

Surtout depuis que la classe ouvrière s'est mise à protester en masse contre l'administration de son département, M. Coté, admettant son incompetence, songe à déposer le harnais, et le plus tôt il dira adieu à l'hôtel de ville, le mieux ce sera pour les contribuables, dont les affaires ne peuvent être indéfiniment négligées.

Quant à savoir si M. Coté doit être nommé bibliothécaire, c'est, comme dirait Ladebauche, une autre paire de manches.

Il ne suffit pas que M. Coté ait été trouvé incapable comme contrôleur pour qu'il soit qualifié, comme bibliothécaire.

A première vue, il nous semble même que M. Coté ne possède aucune des qualifications que l'on doit exiger du futur bibliothécaire. En fait de littérature, il n'est très versé que dans la littérature électorale, qui tient peu de place dans une bibliothèque publique. N'ayant aucun goût pour l'étude, il n'aime pas les livres. Avide de grand air, il s'étiolerait entre les quatre murs d'une bibliothèque.

Pour faire un bon bibliothécaire, la première condition est de raffoler des livres, car la perspective de vivre dans leur société compte pour une bonne part dans la compensation attribuée au bibliothécaire pour ses services.

Nous savons bien que M. Coté caresse l'illusion que, s'il est nommé, ce sera à un salaire de \$5,000 par année.

Mais cela est absolument impossible. L'administration municipale est dans la pire situation financière et prévoit, pour l'exercice courant, un énorme déficit. Ce serait folie de sa part de créer dans ces conditions une grosse sinécure, à seule fin d'y caser un collègue embarrassant. Les contribuables ne le permettront pas.

M. Villeneuve était un excellent bibliothécaire, qui s'est fait mourir à la tâche, mais qui a vécu heureux parmi ses livres. Or il ne touchait que \$1,800 de salaire. Et l'on trouvera sans peine dix candidats parfaitement qualifiés qui seront prêts à accepter la position au même salaire.

Si les contrôleurs allaient décider de payer \$5,000 par année à un bibliothécaire, au moment où tant de familles sont dans la détresse, au moment où tant de braves ouvriers manquent de pain et demandent vainement du travail à l'hôtel de ville, ce serait, à notre avis, un crime. Et le peuple ne serait pas à blâmer s'il allait à l'hôtel de ville protester avec la dernière énergie contre une telle action, quelques vitres du palais de Concordia fussent-elles brisées par l'explosion du juste ressentiment populaire.

Maurice AUBRY.

Le premier ministre réclame aussi la disparition du maire Martin qu'il trouve trop indépendant, et annonce qu'il créera une Commission de quinze membres.

Dans un train revenant de Québec ces jours-ci, un député à la Législature s'exprimait en termes plutôt cavaliers sur le compte de l'administration actuelle de Montréal. Il rapportait diverses paroles prononcées, prétendait-il, par sir Lomer Gouin lui-même:

—Sir Lomer, racontait-il, a pris depuis plusieurs mois déjà la résolution d'abolir à la fois le Bureau de Contrôle et le Conseil, puis de les remplacer par une Commission d'une quinzaine de membres environ, élus par toute la ville.

—Sir Lomer, continuait-il, avait dès cet hiver la ferme volonté d'abolir le Conseil; mais il recula à la dernière minute, craignant que si par un décret de sa toute-puissance le Conseil était aboli, on interpréterait cela, dans le public, comme une vengeance contre les échecs, parce que ceux-ci s'opposaient à l'annexion de Maisonneuve, qui lui tenait tant à coeur, comme on sait.

—Le premier ministre, depuis, ne se cache pas de proclamer que partie remise n'est pas partie perdue; qu'il en finira une fois pour toutes avec le Conseil dès la prochaine session; enfin, que s'il pouvait abolir le maire Martin, il l'abolirait de grand coeur.

—Son antipathie pour le maire est violente, parce que celui-ci ne ménage pas les expressions

vigoureuses, en toute occasion, à l'adresse du premier ministre. Une expression familière à la bouche de sir Lomer est que le maire Martin devrait disparaître de la vie publique. Aussi bien, eût-il une épouvantable frousse, l'autre jour, en apprenant par les journaux que celui-ci briguerait peut-être les suffrages dans Laval, où Wenceslas Levesque aurait du fil à retordre, avec un tel adversaire.

—Relativement au problème du tramway, sir Lomer prédit qu'un rapport serait-il présenté au Conseil par le Bureau de Contrôle, le Conseil prendrait tant de temps à le discuter que la prochaine session arriverait sur les entrefaites, alors que d'après lui ce problème devrait être résolu en deux temps et deux mouvements.

—Bref, sir Lomer ne cesse de demander à tout venant quel candidat pourrait être opposé au maire Martin dès les prochaines élections municipales, avec des chances de succès, et il est probable que si ses desirs sont accomplis, une Commission de quinze membres régira l'an prochain les affaires de la ville de Montréal.

Ainsi parla ce député sur le convoi Québec-Montréal, en affirmant qu'il tenait l'oreille du premier ministre.

FLAMBEAU.

C'est sir Lomer Gouin qui encombre Montréal de tant de miséreux !

Devant une députation de 1,000 sans-travail venus l'autre jour à l'hôtel de ville, le maire Martin a dit de tristes vérités du gouvernement mené à la baguette par sir Lomer Gouin.

Le premier ministre de la province, si glorieux de sa politique des routes qu'il en a eu plein la bouche pendant des années, aurait dû être là, en face des misérables manquant de pain, pour s'entendre fustiger de belle manière par notre premier magistrat.

Le maire a exprimé l'opinion de beaucoup de gens, lorsqu'il s'est écrié:

—Seule la Ville fait sa part afin de résoudre le problème du chômage. La province n'agit point. Que devient la politique des bonnes routes de sir Lomer Gouin? Je lui ai écrit, ce matin même, pour lui le rappeler. Une énorme quantité d'étrangers a été appelée dans notre province par la proclamation que des millions et des millions allaient être dépensés dans la confection de routes sans rival au monde.

—Les entrepreneurs choisis par le gouvernement ont tellement exploité ces gens que l'automne dernier, à la cessation des travaux, ceux-ci n'avaient pu économiser un sou. Ils ont afflué vers Montréal et cet hiver, ils ont été à notre charge. Ce printemps, nous les avons encore. Pendant ce temps, le gouvernement provincial ne souffre mot avec ses routes. Il n'a rien commencé.

—La Ville de Montréal aura beau faire, elle ne pourra procurer de l'ouvrage à tout le monde parmi les milliers et les milliers de sans-travail qui encombreront nos rues. Nos ressources financières sont limitées. Il appartient donc à la province de nous venir en aide, d'autant plus qu'elle est en grande partie responsable de l'état de choses actuelles. J'ai écrit pour vous à

sir Lomer Gouin.

Il se peut bien que son franc parler coûte au maire Martin le siège au Conseil législatif que sir Lomer lui laisse espérer quelquefois, lorsqu'il voudrait voir se consommer l'annexion de Maisonneuve, par exemple, pour le lui retirer ensuite, s'il voit que M. Martin ne mord pas à ses "schemers".

Si le premier ministre rencontrait souvent sur son chemin des hommes à la langue déliée comme le maire de Montréal, il ferait moins son gros Diaz et son petit Castro; il ne traiterait peut-être plus ses ministres comme de simples laquais; ou bien ceux-ci se révolteraient à la fin et l'on verrait une émeute dans le sérail. A ce propos, il paraît que deux d'entre eux ont "fermé les portes fort", l'autre jour, après une admonestation de sir Lomer, "si fort" même que le potentat dut s'amadouer.

Que devient la route Montréal-Québec, qui grâce au boulevard Edouard VII devait relier la vieille capitale avec la Floride? Continuez à l'entreprendre, mais laissez la route routière suivie par sir Lomer Gouin? La confection sera-t-elle si longue, si longue, que lorsque les entrepreneurs termineront le dernier bout, le premier bout sera depuis longtemps en poussière? Il est de notoriété publique que les sections habitées par des libéraux reçoivent la première attention des "rouleaux" de M. Tessier, le ministre des chemins, si bien que les conservateurs se consolent en songeant que dans quelques années, eux jouiront pendant un certain temps de chemins passables, alors que depuis belle lurette les libéraux n'en auront pas du tout.

Quant à ce malheureux boulevard Edouard VII, porteur d'un si beau nom, il est en voie de passer à la postérité comme le nom de Boulevard de la Farce, de même

que Venise a le Pont des Soupirs. On avait annoncé qu'il serait recouvert d'une couche de tarvia. Les dernières nouvelles sont que sir Lomer y fait jeter un peu d'eau, avec l'addition d'un produit chimique quelconque. C'est ça qui va épater les touristes américains! S'ils ne viennent pas dépenser leur argent chez nous, en retour de ce sacrifice consenti par le gouvernement à même le dernier emprunt!

Dont, sir Lomer Gouin, une réponse prompt, si vous plaît, à la lettre du maire Martin. Non des paroles melliflues, mais des actes! Tâchez de gagner ce monument pour lequel vous vous êtes réservé le rond-point en face de l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Placide BEAUSSET

Eloquente polémique

T'as menti! T'as senti!

Les administrateurs de Montréal — ville de langue française et métropole du Canada, — se livrent parfois des combats homériques. Voilà qui peut intéresser déjà la foule oisive qui emplit les galeries. Celle-ci d'ailleurs écoute avec profit les paroles sages et mesurées que la décence impose à nos édiles. Jugez vous-même cette discussion académique causée par la vision de quelques faillites et que nous découpons d'un journal quotidien:

M. MacDonald—Vous n'avez pas le droit de faire du capital politique avec les règlements qui protègent la santé publique. Vous faites de la politique avec la vie de nos enfants. Le maire—Order! Order! J'ai fait mon devoir! J'étais ici! Tant pis pour vous! Rendez-vous aux séances!

M. MacDonald—J'étais dans mon bureau!

M. Aitney—Moi aussi!

Le maire—J'ai envoyé mon constable et il m'a dit qu'il n'y avait personne.

M. Coté—Je suis entré à 4 heures.

(Il serait bon de savoir si M. Coté arrive à son bureau à quatre heures du matin ou à quatre heures de l'après-midi!)

M. MacDonald—Cela fait partie, M. le maire, de votre campagne sur le tramway.

Le maire—Il n'y a pas de tramway là-dedans. D'ailleurs, il passe bien plus vite que vous ne pensez. Le tramway!!!

M. MacDonald—Je vous dis, moi,

Ottawa devrait se réveiller

Le problème des sans-travail

Il est à espérer que le gouvernement fédéral ne tardera pas à exécuter les promesses faites aux sans-travail.

Ce problème, lequel est national doit avoir une solution "nationale". Les scènes dont nous avons été témoins dernièrement à Montréal

montrent qu'il faut se hâter. Parmi ces hommes qui demandent si désespérément du travail, il y en a un très grand nombre; ce sont surtout des ouvriers étrangers, lesquels, en temps ordinaires, seraient employés aux ouvrages de construction dans tout le pays. Et l'arrêt de ces travaux a ruiné une foule considérable de ces hommes qui, après s'être cherchés de la besogne durant des semaines et même des mois, se sont tournés avec peu d'espoir vers les autorités municipales.

Montréal, malgré ses efforts, n'a pu résoudre le problème. Cette tâche incombe au Canada, lequel étant un pays, peut et doit le faire.

Les ouvriers assiègent l'Hotel de Ville (Les journaux)



BAPTISTE — Ecoute toé mon gros. Fais pas ton Tom Coté, viens pas m'beurrer. Ça marche pas, c't'effrayant à l'Hotel de Ville. Les overriers n'ont tont saurement pas un pouce d'ouvrage.

PROSPER — J't'ostine-t'y?

Toujours la bibliothèque

Elle serait surtout bâtie par des gens du Griffintown. — Heureusement que, grâce à "l'Autorité," on devra employer des matériaux canadiens de préférence aux américains.

M. Gaston Maillet,

Directeur de l'"Autorité",

En ville.

Cher monsieur,

Veuillez-vous me dire, vous qui êtes au courant des affaires politiques et municipales comme pas un, comment il se fait que dans le contrat de la bibliothèque signé entre la ville et M. John Quinlan, il n'y a eu aucune clause garantissant que les matériaux tels que le granit, la pierre, etc., seront taillés à Montréal, par des ouvriers de Montréal.

Qui est-ce qui a vu à la rédaction de ce contrat ?

Est-il vrai que l'avocat de M. John Quinlan est M. Foster, un des directeurs de la Montreal Tramways Co.?

Est-il vrai que l'on a déjà accordé \$16,000 d'extra à M. Quinlan avant même qu'il eût commencé ses

travaux?

Votre rédacteur Flambeau disait l'autre jour que la bibliothèque serait le tombeau de certains contrôleurs comme l'hôtel de la Législature Manitoba, à Winnipeg, a été le tombeau de Sir Edmond Roblin.

Est-ce vrai que M. Quinlan emploie surtout des Irlandais du Griffintown? Si c'est le cas, pourquoi nos administrateurs ont-ils laissé sacrifier les intérêts de l'est de Montréal; pourquoi laissent-ils édifier par des étrangers une construction appartenant à l'est de Montréal, devant être construite par des ouvriers de l'est de Montréal?

Veuillez-vous me dire aussi pourquoi on n'a pas trouvé le moyen de donner le contrat à un Canadien-français?

Quels sont les "schemers" qui dans l'ombre, ont tant d'intérêt à nous sacrifier?

Un membre de l'Union

des Tailleurs de Pierre.

N. de la R.—Notre bienveillant correspondant trouvera dans les numéros de l'"Autorité" qui suivront d'ici à quelques semaines, les réponses à ses différentes questions.

On parle de M. Olivar Asselin

Supplique à Messieurs les Commissaires

Un choix qui s'impose

Monsieur le Rédacteur, M.M. les Commissaires de la ville auront bientôt à faire une importante nomination. Il va s'agir, en effet pour eux, d'ici quelques jours, de désigner le directeur de ce fameux Bureau de Renseignements, enfin créé.

On a mentionné jusqu'ici à ce sujet, les noms de plusieurs candidats. Il s'en trouve, parmi eux, plus d'un qui sûrement ne manquera pas de certains titres à cette charge. Le dirons-nous pourtant, l'homme qui à nos yeux semblerait en l'occurrence s'indiquer tout le premier à l'attention de nos administrateurs, en fait, est un homme qui n'est pas candidat et qui, très probablement, ne le sera pas. Nous voulons parler de M. Olivar Asselin.

Ancien secrétaire de M. Gouin, qui malgré les rudes coups qu'il a reçus a gardé de lui la plus haute idée secrétaire et véritable facteur du

UN MEMBRE CANADIEN-FRANCAIS du "Board of Trade"



Et Mr Tom Coté dort.

